

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 05 septembre 2016 à 20 h 30

Le Conseil Municipal s'est réuni le 05 septembre 2016 à 20 h 30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Pol Simon, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, exceptées Mme Maizières Marie-Yvonne excusée, (pouvoir à Mme Buneaux Nicole) et Mme Chapelle Catherine.

Secrétaire de séance : Mr Viet Jean-Michel.

1) APPROBATION

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 20 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

2) TOUR D'HORIZON DU MAIRE

Mr le Maire relate et commente les réunions, manifestations et évènements intervenus depuis la dernière réunion du conseil :

- 21/06 : conseil d'école : ouverture d'une classe supplémentaire, 271 élèves à la rentrée.
- 22/06 : réunion CCPR où a été présenté le changement dans le paiement de la redevance ordures ménagères. Poubelles de différents volumes, prix au volume d'ordures ménagères avec un nombre forfaitaire de ramassages et majoration au-delà. Principe de redevance incitative avec une année à l'essai. Une information sera adressée à la population prochainement.
- 24/06 : jurés assises : une personne de Juniville a été tirée au sort.
- 29/06 : présentation du projet éolien par EDF EN de 16 h à 20 h à la salle M de Sars : 11 personnes étaient présentes dont le maire et quelques conseillers.
- 30/06 et 06/07 : conseil communautaire sur l'évolution des statuts de la CCPR.
- 04/07 : remise par un représentant de l'office national des anciens combattants du prix départemental « Petit artiste de la Mémoire » à la classe CM2 de l'école de Juniville.
- 09/07 : visite du parc éolien à Estinnes en Belgique sur invitation d'EDF EN. Quelques personnes de Juniville étaient présentes dont Mmes Evelyne Lambeaux et Marie-Yvonne Maizières qui ont apprécié cette visite, Mr le Maire les en remercie.
- 15/07 : visite du jury départemental pour le fleurissement.
- 19/07 : Mme Nicole Buneaux a réuni la commission communale sur le fleurissement dans le village afin d'apprécier puis accorder des récompenses.
- 20/07 : Mr le Maire avec Mmes et Mrs les adjoints ont reçu des représentants de la CCPR et la Poste pour une réflexion sur les projets communs.
- 26/07 : Convocation du SDIS en présence d'élus départementaux, du colonel des pompiers et du président de la CCPR ; visite sur le terrain (zone artisanale) où sera construite la nouvelle caserne des pompiers. Il est prévu le permis de construire fin 2016, début des travaux printemps 2017, mise en service probablement courant 2018.

- 31/08 : Mr le Maire et Mme Christelle Bouillon rencontrent l'entreprise Rongère dans le cadre des travaux Rue de Bel Air. Les réunions hebdomadaires de chantier ont lieu le mercredi à 11 h.
- 02/09 : rencontre avec EDF EN, Mme Lucie Maillard.
Mr le Maire reçoit Mr et Mme Bertrand Jénin qui lui évoquent un problème de nuisance et pour trouver une solution limitant le nombre de chats visiblement en surpopulation dans le secteur. Devant cette situation, Mr le Maire propose d'affecter 1.000 € pour stériliser ces chats par un organisme habilité. Le conseil est favorable à cette proposition : 13 voix pour et 1 abstention.
- 05/09 : Mr le Maire reçoit Mme Hubert, groupe Mancy ; elle propose un service de mutuelle communale destinée aux seniors avec tarif préférentiel. Il semble souhaitable d'évoquer cette proposition au CCAS avant une décision du conseil municipal.

3) VIDANGE DE LA STATION D'EPURATION

Elle sera réalisée fin septembre par une entreprise spécialisée alsacienne (BMCE). Les analyses seront effectuées par le biais de la coopérative agricole de Juniville et les surfaces d'épandage seront proposées par Mr Jean-Christophe Laclaire. Coût total : environ 7.500 € (budget assainissement). Pour mémoire, la 1^{ère} vidange (grand bassin) a été réalisée en 2009 par cette même entreprise qui avait donné pleine satisfaction.

4) PANNEAU D'AFFICHAGE LUMINEUX

Ce projet fait l'objet d'une présentation par Mr Christian Cogniard, de deux propositions dont une de la société Centaure Systems qu'il a rencontrée. Par la projection d'un tableau, il détaille les critères avec comparaisons : dimensions, simple ou double face, couleur, liaison informatique interne ou abonnement électronique, achat ou location, coûts, maintenance ...)

Après discussion sur ce projet d'information complémentaire, certes coûteux, il est convenu de recevoir aussi l'autre fournisseur afin d'optimiser l'offre et de définir les choix éventuels. L'endroit de l'implantation devra aussi être réfléchi. Ce projet sera re-examiné ultérieurement et serait éventuellement budgétisé sur 2017.

Radars pédagogiques : sans aucun lien avec le projet précédent, le souhait d'installer des radars pédagogiques à Juniville se manifeste à nouveau, ce qui confirme une décision prise antérieurement.

Mr le Maire regrette que les radars pédagogiques mis à disposition par Groupama temporairement n'aient pas restitué à la commune les informations de vitesse qu'ils devaient enregistrer !

5) EXTENSION MAIRIE

Une réflexion est menée avec la CCPR et la Poste afin d'intégrer des services communs. La Poste pourrait participer pour 20.000 € à l'investissement et s'acquitter de frais de fonctionnement pour un montant mensuel de 1.200 €.

Le conseil municipal se prononcera le moment venu.

6) MESURES PAYSAGERES EDF ENERGIES NOUVELLES

- La commune recevra 800.000 € pour les travaux d'enfouissement à partir de 2018. Compte-tenu des subventions à recevoir, déjà prévues pour ces travaux, des dispositions seront prises pour bénéficier complètement et harmonieusement du montant qui nous est accordé, la commune étant maître d'ouvrage dans l'opération.
- Mme Lucie Maillard, EDF EN, nous informe des prochaines réunions relatives aux mesures paysagères : le 15/09 avec les délégués de communes sur le financement participatif proposé aux habitants des communes concernées et courant octobre avec les propriétaires et exploitants concernés par ces mesures paysagères pour présenter les modalités de financement.
- Sur le prochain junivil'info d'octobre, une double page sera consacrée au projet éolien du Mont des 4 Faux.
- Une enquête d'utilité publique sera ouverte sur novembre et décembre.
- EDF EN annonce une participation de 4.500 € aux prochaines journées du patrimoine en faveur du musée Verlaine.

7) DELIBERATION SERVITUDE ENVIRONNEMENTALE AVEC EDF EN

Dossier plantation : EDF EN accorde une indemnité pour servitude environnementale de 1.000 € /ha /an aux surfaces non cultivées et de 3.000 € /ha /an aux surfaces cultivées.

La commune de Juniville possède une parcelle concernée (ancienne décharge, Chemin de Germiny) de 59,07 ares soit près de 600 €/an. Cette opération est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal dont 5 membres ne participent pas au vote.

8) MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Un modèle de modification de ces statuts est remis à chaque conseiller. Après lecture, le conseil municipal est favorable à l'unanimité à cette modification.

9) DELIBERATIONS

- Mme Nicole Buneaux informe que le logement au 2^{ème} étage du château est loué à Mr et Mme Petoux Benjamin à compter du 1^{er} septembre 2016 ; le conseil décide à l'unanimité de fixer le loyer mensuel à 400 € avec provisions mensuelles de 50 € pour le chauffage et de 17 € pour la redevance ordures ménagères.
- La pompe de la fontaine sera remplacée pour un montant de 692 € TTC ; le devis de l'entreprise Dossot est accepté à l'unanimité.
- Indemnités de conseil versées à Mrs Casabianca et Sauvage, trésoriers de la commune : 275,01 € net du 1.1.2015 au 31.8.2015 et 137,52 € net du 1.9.2015 au 31.12.2015 : le conseil accepte à l'unanimité.
- Compromis de vente de l'ancien presbytère établi avec Mme Angèle Gabreau aux conditions décidées lors d'une précédente réunion du conseil municipal.
- Entretien du cadran de l'horloge de l'église : devis de la société Les Carillons : éclairage 18 W pour 438 € HT et échelle pour 175 € HT : le conseil valide cette proposition.

10) QUESTIONS DIVERSES

- Le comité départemental du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale se réunira à la Chambre de commerce de Sedan le 22 septembre à 14 h30 ; Mr Bertrand Jénin représentera la commune.
- Mr Laurent Boutry demande par mail du 29 août de pouvoir disposer d'une salle au Cosec pour la journée des écoliers en 2017, date non précisée. Compte-tenu de la date prévisible, elle risque de coïncider avec une manifestation sportive.
- Mr le Maire fait part d'un courrier adressé par Mme Evelyne Lambeaux, relatif à la salle de la jeunesse et à l'usage de celle-ci : bruit excessif et tardif, dégradations, nettoyage insuffisant, utilisation désordonnée et notamment en juillet dernier. Après évocation de ces faits, Mr le Maire demande à Mr Bruno Rochon de provoquer une réunion de la jeunesse de Juniville afin que celle-ci se réorganise et nomme des responsables et un président, si possible de Juniville, qui auront à faire respecter des règles d'utilisation de cette salle ; celles-ci devront être précisées.
- Mr le Maire répond à quelques questions posées par Mr Bertrand Jénin dont la mise en vente de l'ancienne perception qui n'a pas encore trouvé acquéreur et la pose de panneaux d'interdiction de stationner sur le trottoir à gauche de l'Avenue de Quimper en direction de La Neuville, avant le pont ; le parking en bout du terrain de jeux est approprié.
- Travaux en cours : Mme Christelle Bouillon indique que les travaux de pavage aux abords de l'église débuteront en septembre ; elle apporte des précisions sur l'implantation des luminaires autour de l'église ; après discussion leurs emplacements sont validés par le conseil. Pavage du cimetière : la 2^{ème} tranche est prévue en 2017.

La séance est levée à 23 h 10.